

Un nouveau **groupe de travail** sur les formations rurales

La thématique de la formation est aujourd'hui en recul au profit d'autres priorités (efficacité, rentabilisation, responsabilisation des producteurs, libéralisation des services aux producteurs...) sans que leur impact, en terme de création de nouvelles capacités, soit réellement évalué.



Fédération des unions de paysans de Koungheul (Sénégal).

Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, un fort décalage existe entre des systèmes de formation souvent déliquescents et les besoins en compétences de secteurs agricoles en mutation. Peu d'efforts ont été réalisés pour renouveler l'approche de la formation dans ce domaine. Alors que plusieurs agences d'aides s'attaquent à la réorganisation des services agricoles et de la recherche, à la structuration des producteurs, et au financement du secteur agricole, une demande se précise pour *des stratégies de formation* en rapport avec les nouvelles exigences de l'économie rurale.

S'interroger sur les orientations de développement rural

La prise en compte des orientations du développement rural est indispensable pour savoir sur quelles orientations de

production et sur quel système de recherche et de service à l'agriculture, construire l'offre de formation à moyen/long terme. Or, aucune direction univoque susceptible de guider des choix ne s'impose actuellement, y compris sur le plan technique. A cela plusieurs raisons, dont nous retiendrons les deux principales :

- **Le rôle assigné au secteur rural** dépend des priorités privilégiées (assurer la sécurité alimentaire, apporter des devises, stabiliser les flux migratoires internes et externes, fournir des matières premières, etc.), et qui peuvent être contradictoires les unes des autres.

- **La fragilité des ressources du secteur rural.** On retrouve ici, suite notamment à la critique de la «révolution verte» (dégradation des sols, réduction de la biodiversité, etc.), tout le débat sur l'agricul-

ture durable et le renouvellement des ressources naturelles, ainsi que la question des conséquences écologiques de certaines pratiques agricoles.

Le problème des contradictions entre intérêts à court et long terme donne généralement lieu à deux positions :

- Souvent s'imposent à court terme, des options néfastes au renouvellement des ressources naturelles ou ne pouvant être mises en œuvre que sur les espaces les plus favorables. Elles dictent des orientations de formation centrées sur une qualification rapide et flexible des producteurs les plus performants dans les filières prioritaires.

- La seconde considère qu'il existe une expertise paysanne trop longtemps ignorée, et qu'il faut s'appuyer sur elle pour découvrir des moyens durables d'augmenter la productivité.

Reste le volet social des politiques agricoles. Maintien en zone rurale de populations ne pouvant plus être absorbées par des villes saturées, en poussant à la diversification des activités dans l'agriculture paysanne ? Concentration autour d'exploitations spécialisées et à haute productivité ? Ici encore les «profils professionnels», donc les contenus et les destinataires de la formation, ne seront pas les mêmes.

Relancer le débat sur les formations

C'est dans ce contexte que l'Inter-Réseaux, suite à une consultation, en 2000, de ses personnes-ressources sur la définition de nouveaux thèmes de travail, a décidé de pousser la réflexion sur *L'évolution des agricultures familiales et des politiques agricoles dans les pays du*

Sud, sous l'angle spécifique de l'*Éducation et des Formations rurales*. Sur ce thème, il s'agira :

- d'identifier et de mettre en réseau une douzaine d'expériences de formations rurales en Afrique de l'Ouest.
- de produire un cadre d'analyse et de comparaison de ces expériences en vue de faciliter l'élaboration de pistes de travail pour de nouvelles politiques de formation.

Ce travail d'analyse peut se faire à trois niveaux :

● **Les formations professionnelles visant les ruraux.** Autrefois portées par la vulgarisation, elles se résument essentiellement aujourd'hui, en raison de la crise, à une transmission de savoirs paysans au sein des familles et entre producteurs.

● **Les formations techniques** censées fournir des «personnels de contact» pour dispenser des «appuis-conseils» aux exploitants.

● **L'enseignement supérieur**, chargé de préparer des cadres destinés à la conception, la conduite des activités de développement et aux programmes de recherche, mais dont les programmes s'avèrent en fait inadaptés aux réalités des exploitations paysannes.

Au sein du groupe de travail, la réflexion sera centrée sur les deux premiers volets, avec en ligne de mire la nécessité de cerner les articulations entre :

- le développement de capacités professionnelles et les modes d'apprentissages paysans,
- l'appui conseil et la formation des conseillers agricoles.

Le lien entre ces deux niveaux est évident : une formation efficiente de conseillers agricoles doit les sensibiliser aux processus d'auto-apprentissage paysans. Le groupe de travail aura donc à identifier des expériences liées à ces deux pratiques avant de s'interroger, d'une part, sur celles relevant de l'apprentissage paysan et d'autre part sur les formations de personnel de contact.

Différentes hypothèses de travail peuvent être proposées pour aborder ces types de formations :

● **Développement de capacités professionnelles et modes d'apprentissage paysans**

L'acquisition des nouveaux savoir-faire qui se diffusent dans le monde rural africain ne provient pas toujours des dispositifs de formation, mais découle de la précarité des conditions économiques et sociales qui oblige les intéressés à rechercher ces *apprentissages* au travers de réseaux familiaux ou amicaux. Leurs performances dépendent souvent de l'accès ou non de ces réseaux à des sources d'informations relatives notamment à de nouvelles techniques et au marché.

● **L'appui conseil et la formation des conseillers agricoles**

La réflexion sur le conseil agricole doit s'appuyer sur la création de capacités :

● **Capacité finale** : L'appui en direction des producteurs doit être orienté vers l'acquisition d'une autonomie en matière de choix et de savoir-faire. Alors que le vulgarisateur «vulgarisait» un thème prédéterminé, le conseiller agricole doit aider le paysan à définir la réponse la plus appropriée à sa situation particulière.

● **Capacité intermédiaire** : Le producteur est parfois confronté à des situations complexes qu'il ne peut résoudre seul. Il lui faut donc s'appuyer sur des connaissances et des savoirs externes pour trouver une solution adéquate. D'où l'intérêt d'un conseiller compétent, capable de l'écouter et de lui apporter l'information ou le savoir-faire technique ou économique nécessaire. Cette capacité «intermédiaire» à conseiller de façon ciblée, qui fait actuellement défaut, nécessiterait que soient créées des formations de personnel de contact.

A ce stade de la réflexion, le débat pourrait être lancé autour des quelques pistes suivantes :

1. Relativiser la dimension «pédagogique» dans l'approche de la formation

Comme l'a montré, dans les années 80, le groupe «Formation» du réseau Recherche-développement, l'adoption d'innovations et l'acquisition de savoir-faire par les producteurs n'est pas qu'une question de pédagogie. Lorsque les conditions externes (économiques, écologiques, institutionnelles) sont favorables, les acteurs

apprennent rapidement, s'ils ont accès aux informations pertinentes.

2. Repérer des expériences innovantes

En matière de formation, l'Afrique subsaharienne a hérité d'infrastructures, de personnels et de programmes essentiellement destinés à un encadrement agricole géré par l'Etat, et qui, depuis, a été démantelé. Aujourd'hui, la question est de savoir « *Que faire avec cet appareil qui tourne à vide ?* » Le groupe de travail cherchera à analyser les initiatives existant dans différents pays.

3. Privilégier l'articulation formation / apprentissage

Les formations reposent souvent sur une vision classique de transfert de compétences et de savoir-faire. Or on a vu l'importance de l'apprentissage dans la valorisation et la diffusion des innovations. Comment réconcilier les démarches de formation et la promotion d'un environnement propice aux apprentissages ?

Enjeux et perspectives du groupe

1. Renouveler les orientations politiques et stratégiques en matière de formation

Cet enjeu intéressera les utilisateurs de formations rurales (notamment les paysans et leurs organisations), les États responsables de ces politiques et les agences de coopération qui les appuient. Cette perspective constituera l'*arrière-plan* des travaux du groupe.

2. Nourrir les propositions à venir, à partir de la valorisation d'expériences porteuses

Le groupe de travail se concentra sur la mise en réseau et l'analyse d'un nombre limité d'expériences susceptibles de fournir des enseignements sur l'adaptation des systèmes de formations aux nouvelles données de l'économie rurale. L'objectif étant de construire un argumentaire, non seulement technique, mais aussi politique, pour mettre les formations rurales au service de l'agriculture paysanne. Il s'agit maintenant de constituer un noyau de personnes motivées par les thèmes évoqués et désireuses de partager leurs expériences. ■

Loïc Barbedette, Denis Pesche